

Procès-verbal du conseil d'école du 14 octobre 2019



Le conseil d'École s'est réuni le 14/10/18 à 18h00 dans la classe des CE2 de l'école élémentaire du Chêne, à Garidech.

Etaient présents :

- Mme Tulet, adjointe aux affaires scolaires ;
- Mmes Bergé, Désiré, Tribouillois ; MM.Palerm, Rigaud, Sanchez : délégués de parents d'élèves ;
- Mme Tolsau : directrice de l'ALAE et Mme Lamoureux, directrice adjointe de l'ALAE;
- Mmes Bonnassies, Chaboche, Lacaze, Massio, Muzac (directrice) : enseignantes de l'école élémentaire

Excusés :

- Monsieur Ortala, Inspecteur de l'Education nationale ;
- M. Ciercolès, Maire ;
- Mme Bardey, Boubechiche, Larée et M. Danès: délégués de parents d'élèves ;
- Mme Picuira, enseignante.

1- Résultats des élections :

Ont été élus : la liste de parents non constitués en association présentée par Mme Tribouillois :

Titulaires : Mmes Bardey, Tribouillois et MM Danès, Rigaud et Sanchez

Suppléants : Mmes Bergé, Boubechiche, Désiré, Larée et M. Palerm

2- Le rôle du conseil d'école et des parents élus:

a. Le conseil d'école :

Il se tient une fois par trimestre. Il s'agit d'une discussion, de débats entre tous les partenaires de l'école.

Entre autres, il :

1. vote le règlement intérieur de l'école.
2. établit le projet d'organisation de la semaine scolaire.
3. donne son avis et présente toute suggestion sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :

- L'utilisation des moyens alloués à l'école ;
- Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés ;
- Les activités périscolaires ;
- La restauration scolaire ;
- L'hygiène scolaire ;
- La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.
- ...

L'ordre du jour est donné par la directrice au moins huit jours à l'avance. Les questions des parents sont données à la directrice au moins huit jours avant. Toute question arrivée hors délai ne sera traitée qu'au conseil d'école suivant. Les questions traitant de cas particuliers ne seront pas abordées en conseil d'école. **Nous rappelons aux parents qu'ils ne doivent pas attendre un conseil d'école pour faire part de faits importants.**

b. Le rôle des parents délégués :

Les représentants des parents siègent au conseil d'école.

Ils facilitent les relations entre les parents d'élèves et les personnels.

Ils peuvent intervenir auprès de la directrice pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation à la demande d'un ou des parents concernés.

A noter : le suppléant d'un représentant peut assister au conseil d'école, mais il ne peut prendre part au débat que s'il remplace un titulaire absent.

3- Bilan de la rentrée scolaire 2019-2020.

Effectif total : 128 élèves

CP de Mme Chaboche : 24

CE1 de Mme Bonnassies : 28

CE2 de Mme Muzac et Mme Picuira (le jeudi et un mercredi sur 4): 20

CM1 de Mme Massio : 26

CM2 de Mme Lacaze : 30

Pour l'année prochaine : 29 GS sont actuellement inscrits à l'école maternelle et 30 CM2 vont quitter l'école.

→ Total des élèves du CP au CM2 : 127. L'effectif resterait donc stable.

4- Rencontre parents-enseignants :

Une réunion de rentrée générale a été tenue par la directrice, le lundi 9 septembre à 18h. La directrice de l'ALAE et la présidente des Amis de l'école ont pris la parole à cette occasion. *L'association des parents d'élèves a remis à la coopérative scolaire un chèque de 2 816€, ce qui correspond à 22€ par élève. Cette somme a été recueillie grâce aux diverses actions menées au cours de l'année passée : banquet des sorcières, braderie, vente de galettes, kermesse. Nous remercions très chaleureusement tous les bénévoles des Amis de l'école pour leur investissement au sein de notre école. La présidente a expliqué que l'association avait besoin de nouveaux bénévoles. Si vous êtes intéressés pour aider l'association ou en devenir membre, vous pouvez les contacter à l'adresse suivante : lesamisdelecole.garidech@gmail.com .* Vers 18h30, chaque enseignante a invité les parents, dans sa classe, pour des informations plus spécifiques à celle-ci.

Des rendez-vous individuels de 15/20 minutes seront proposés en cours d'année par les enseignantes (en janvier/février).

Nous proposons aux parents de les rencontrer quand ils en éprouvent le besoin. Ils peuvent demander un rendez-vous par l'intermédiaire du cahier de liaison, par mail (ce.0310502c@ac-toulouse.fr) ou par téléphone. Merci toutefois d'éviter de téléphoner pendant les heures scolaires (le téléphone sonne dans la classe des CE2), sauf en cas d'urgence.

Si une réunion collective s'avère nécessaire, l'enseignant la proposera.

5- « La Mallette des parents »

Le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse met à la disposition des familles la « Mallette des parents ». Elle est construite pour enrichir les réunions parents-professeurs, en ciblant certains sujets comme le suivi du travail à la maison, le sommeil, l'alimentation, les écrans, etc. Sur un site internet dédié au dialogue entre les familles et l'école <https://mallettedesparents.education.gouv.fr> le dispositif rassemble des ressources pour faciliter les échanges entre l'institution scolaire et les familles. C'est un espace commun en libre accès composé de deux entrées : une pour les parents, l'autre pour les professionnels de l'éducation. Ces échanges « Mallette des parents » doivent permettre de promouvoir l'idée d'une responsabilité partagée entre les familles et l'École et le rôle de chacun pour la réussite de tous les élèves.

Un document « Mon enfant au CP » a également été distribué à tous les élèves de CP.

6- Règlement intérieur de l'école et règlement type départemental:

Le règlement intérieur de l'école est rédigé à partir du règlement type départemental.

Il a été voté à l'unanimité.

Il est rappelé que le portail est ouvert le matin entre 8h20 et 8h30 et qu'il est demandé aux parents de respecter ces horaires. Les retards perturbent les classes. Il est également rappelé que les retards sont notés dans le livret scolaire depuis l'année dernière.

7- Information sur l'organisation et les outils pédagogiques :

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires): elles sont proposées deux jours par semaine. La durée des séances est de 40 minutes (de 11h35 à 12h15). Une autorisation parentale a été demandée pour toute la durée de l'année scolaire. A la fin de l'APC, les enseignants complètent une fiche collée dans le cahier de liaison pour informer les parents du jour et de l'heure de la prise en charge ainsi que la compétence travaillée.

Mme Muzac, en tant que directrice d'une école de 5 classes, est déchargée de toutes les heures d'APC. Un planning est donc établi pour que ses élèves soient pris en charge par les autres enseignantes.

RASED (Réseau d'Aide Spécialisée pour les Elèves en Difficultés) :

Dans notre secteur, le RASED est constitué d'un psychologue scolaire, M. Martineau et d'une enseignante, Laurence Senguinet.

Si une enseignante en éprouve le besoin, elle pourra faire appel au RASED. Vous en serez informés. Cette année, Mme Senguinet va prendre en charge un petit groupe d'élèves de CE1.

Vous pouvez joindre le psychologue à cette adresse : psy.montastruc@laposte.net ou au 05 61 58 01 24.

Liaison GS/CP : Plusieurs liaisons ponctueront cette année scolaire afin de faciliter le changement d'école pour les GS. Les CP sont déjà allés à la maternelle pour la pose de la plaque du nom de l'école, le mardi 8 octobre. Les enseignantes de maternelle et d'élémentaire se rencontrent le mercredi 16 octobre après-midi à l'occasion d'un conseil de cycle pour faire le point sur les évaluations CP et CE1.

Evaluations CP et CE1 :

Tous les élèves de CP et CE1 ont passé des évaluations nationales. Les résultats ont été enregistrés par les enseignantes (ils resteront anonymes) et vont être analysés avec les enseignantes de la maternelle. Un retour sera fait aux parents si besoin.

Liaison école / collège :

- Entre enseignants (CM1/CM2/professeurs de 6^{ème}) : des rencontres ont lieu afin d'harmoniser les pratiques et faciliter la transition école-collège aux futurs élèves de 6^{ème}.
- Avec les élèves : en fin d'année, les CM2 devraient aller visiter le collège.

Le LSU (Livret Scolaire Unique) : Depuis trois ans, un livret d'évaluation national informatisé est utilisé du CP à la 3^{ème}. Il sera remis aux parents deux fois dans l'année : début février et en fin d'année.

8- Projet d'école, projet, sorties :

a. Projet d'école 2018/2021 :

AXE 1 : Lecture

Objectif prioritaire pour l'école : Améliorer la fluidité et la compréhension.

- Activités de lecture pour améliorer le déchiffrage.
- Activités de lecture pour améliorer la compréhension.
- Rallye Lecture (Les Incorruptibles par exemple).
- « Silence, on lit » et fréquentation de la bibliothèque municipale.
- Lecture expressive.

AXE 2 : Citoyenneté

Objectif prioritaire pour l'école : Etre respectueux des autres et de l'environnement.

- Le conseil des délégués.
- Règles communes pour tous les temps scolaires.
- Nettoyer, trier et recycler.

AXE 3 : continuité des enseignements (axe imposé)

Objectif prioritaire pour l'école : Compléter et assurer le suivi des outils et programmations communs déjà existants

- Création de supports pour les enseignants (anglais, production d'écrits et littérature, calcul mental)
- Création de supports pour les élèves
- Suivi des élèves en difficulté

b. **Projets** :

- **Thèmes de l'année** : contes et citoyenneté
- **La rentrée en Musique** : Les élèves ont repris la chanson apprise l'année dernière pour la fête des écoles. Une petite chorale a été organisée dans la journée.
- **Lecture** de contes par les CM2 aux CP deux fois par semaine.
- **La journée du sport scolaire** : le mercredi 25 septembre. Cette journée est l'occasion de promouvoir le développement de la pratique sportive ainsi que les valeurs du sport et de l'Olympisme à l'École. Wilfried Lambert a proposé une initiation au hockey sur gazon aux élèves de CE2, CM1 et CM2. Les CP et CE1 ont participé à des ateliers sportifs : balle ovale...
Chaque classe a également eu accès à une exposition sur l'Olympisme et ses valeurs. La veille, tous les élèves de l'école s'étaient rassemblés afin de former les 5 anneaux olympiques. Nous avons eu l'honneur de recevoir ce jour là, Madame Laporte, Directrice Académique et Monsieur Ortala, notre Inspecteur de l'Education Nationale.
- **Nettoyons la nature** : le vendredi 27 septembre. Tous les élèves de l'école, munis de gants et chasubles, ont nettoyé le village. Un travail particulier sur l'environnement est parallèlement mené en classe. Cette année, nous avons demandé deux interventions par classe sur le thème « **tri et prévention des déchets** » : le compost, le gaspillage alimentaire, le papier recyclé. Ces interventions sont de grande qualité, adaptées à chaque niveau de classe et appréciées de tous. Nous remercions Laurence Jenny, l'animatrice, et la CG3 qui a proposé ces ateliers gratuits pour les écoles. Les CM1 et CM2 ont fait la demande pour visiter l'usine de tri Econôte (sortie gratuite).
- **Intervention de l'infirmière scolaire** : suite aux entretiens individuels que Mme Copetti a eus l'année dernière avec certains élèves de l'école, nous avons choisi de travailler cette année sur « le sommeil et les écrans ». Une réunion de préparation est prévue entre les enseignantes et l'infirmière scolaire le mardi 15 octobre et les interventions dans les différentes classes sont prévues les 5 et 12 novembre.
- **Commémoration de l'Armistice du 11 novembre** : le jeudi 14/11/19 à 17h00 au monument aux morts. Tous les élèves de l'école chanteront

la Marseillaise et les élèves de CM1 et CM2 chanteront la Chanson de Craonne.

- **La Fabrique de Noël** : vendredi 13/12/19 de 17h00 à 18h30 à la MTL avec la Maternelle et l'ALAE.
- **Goûter de Noël et passage du Père-Noël de la Mairie** : vendredi 20/12. Le matin, les élèves iront au cinéma. L'après-midi, un goûter sera offert par la Mairie et le Père-Noël passera offrir des jeux aux enfants.
- **La Nuit de la Lecture** : le vendredi 17/01/20.
- **Carnaval** : le samedi 29/02/20. Monsieur Carnaval sera réalisé, comme l'année dernière, par des classes de l'école et chaque classe écrira une partie de son jugement.
- **Exposition du printemps** : à l'élémentaire et la maternelle, le vendredi 27 mars de 16h à 18h45.
- **Fête des écoles** : samedi 20/06/18. Spectacle des deux écoles et kermesse organisée par Les Amis de l'Ecole.
- **Exposition Garoz'artistes** : elle a lieu en juin, au moment de la fête du village.
- **Pièces de théâtre** : CM1 et CM2
- **Conseils de délégués des classes** : un par période en présence de Madame Muzac, la directrice ; Monsieur Guitard, conseiller municipal, Roxane Tolsau, directrice de l'ALAE et Julie Lamoureux, directrice adjointe de l'ALAE. Des délégués ont été élus dans chaque classe et seront les porte-paroles de leur classe tout au long de l'année. Ces conseils sont des moments d'échanges privilégiés avec les partenaires de l'école.
- **Projet jeux coopératifs** : afin de sensibiliser les élèves à la coopération entre pairs, nous avons monté un projet avec Wilfried Lambert et l'association Energie Club l'année dernière. Il interviendra tous les vendredis de 9h à 10h avec une classe différente. Cette année, l'objectif est de réaliser de grands jeux collectifs pour la cour de récréation. Nous attendons le retour de la convention signée afin de pouvoir commencer les séances.
- **Création d'un théâtre d'ombres** : les CE1 et CE2 écrivent un conte à tour de rôle et vont le mettre en scène sous forme de théâtre d'ombres.
- **Correspondance anglaise** : toutes les classes de l'école échangent avec des classes d'une école anglaise.

c. **Sorties** :

- **JMF** : Les CP, CE1 et CE2 iront voir « Heureux qui comme Ulysse » et les CM1, CM2 « Fantaisies du comte d'Orfraie ». Nous attendons la confirmation pour les dates et lieux.
- **Le théâtre du Grand Rond** : les CP et CE1 iront voir « L'enfant sucre » le jeudi 7 mai après-midi et les CE2, CM1 et CM2 iront voir « Peau d'Âne », le vendredi 6 mars matin.
- **Vélo à la forêt de Buzet** : le vendredi 29/05/20, pour toutes les classes. Les CP, CE1 et CE2 se rendront à la forêt en car et feront des parcours d'orientation dans la forêt. Nous remercions notre conseillère pédagogique, Virginie Venton pour son aide ce jour-là. Les CM1 et CM2 se rendront à la forêt à vélo. Toutes les classes se retrouveront pour le pique-nique.
Il manque encore des accompagnateurs agréés. **Si nous n'avons pas l'encadrement suffisant, la sortie n'aura pas lieu.**
- **Natation** : les mardis de 14h00 à 15h00, du 19/11/19 au 21/01/20, pour les CP et les CM2. Cette année, il n'y aura que 8 séances, car la piscine va être rénovée.

Merci aux parents qui ont passé l'agrément natation et à tous ceux qui nous accompagneront pendant le cycle. Merci aussi à la Mairie qui finance entièrement la location du bassin, le MNS ainsi que le car pour la piscine.

9- **Coopérative scolaire** : la parole est donnée à Mme Massio, mandataire de la coopérative scolaire

Les comptes de l'année 2018/2019 ont été vérifiés en septembre par Monsieur Danès et Madame Muzac, puis par l'OCCE. Ils sont consultables sur demande.

La gestion des comptes se fait sur le logiciel RETKOOP.

Excédent 2018/2019 : 510,68€. Il faut prélever la cotisation OCCE de 316,24€

Rentrées d'argent 2019/2020 :

- Don des Amis de l'Ecole : 2 816€ (2 760€ l'année dernière soit 20€ par élève)
- Participations des familles : 2 221€ soit 17,35€ par élève (2 445€ l'année dernière soit 17,70€ par élève)
- Photos scolaires : nous n'avons pas encore le montant exact (1 029€ l'année dernière soit 7,45€ par élève)
- Fabrique de Noël (793,10€ soit 5,70€ par élève)

Cette année, il n'y aura pas de vente de calendriers ni de vente de croissants.

10 – Sécurité.

Aucune enseignante ni la directrice ne sont informées du jour et de l'heure des exercices afin d'être dans les conditions les plus réelles possibles. La directrice envoie à Joanna Tulet ainsi qu'aux délégués de parents d'élèves les contraintes de dates, le nombre et le type d'exercices à effectuer dans l'année afin qu'ils puissent

être programmés. La demande est faite pour qu'un temps particulier soit choisi, la récréation par exemple.

Cette année, quatre exercices doivent avoir lieu :

- PPMS :
 - « Risque attentat / intrusion » avant les vacances d'automne
 - « Risque majeur » dans l'année
- Incendie :
 - Un au cours du mois de septembre
 - Un dans l'année

a) Alerte incendie : exercice réalisé le 13/09/19 avec les 5 classes.
Les élèves ont été mis à l'abri rapidement.

b) PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) : Une plaquette d'information a été distribuée aux familles par l'intermédiaire du cahier de liaison, le 1^{er} jour d'école. Le premier exercice a eu lieu le 20/09/19 sur le thème de l'intrusion. Afin de ménager la sensibilité des jeunes enfants, nous avons décidé de leur dire que nous nous entraînions au cas où un animal s'échapperait d'un cirque ou d'un zoo.

c) Plan vigi-pirate : les précautions à prendre sont les mêmes que celles de l'année dernière.

Aucune personne ne peut entrer dans l'école sans être identifiée. Il faut éviter les attroupements devant l'école.

Lors de manifestations, nous serons dans l'obligation d'effectuer un contrôle visuel des sacs et de contrôler les identités des personnes inconnues.

d) La sortie des classes :

- à 16h00 : les élèves non inscrits en TAP (les lundis, mardis et jeudis) ou en ALAE (les vendredis), sortent avec leur enseignant par le portail d'entrée et de sortie habituel. L'enseignant les coche sur une liste qu'il remet ensuite au personnel de l'ALAE. Si des parents viennent chercher leurs enfants exceptionnellement, alors qu'ils sont inscrits en TAP ou ALAE, ils devront avoir préalablement prévenu l'ALAE (téléphone, mail ou cahier de liaison). Les élèves dont les parents ne sont pas présents à la sortie, sont basculés automatiquement en TAP ou ALAE.
- le mercredi à 11h30 : les élèves de CP et CM2 non inscrits à l'ALAE, sortent avec leurs enseignantes par le portail d'entrée et de sortie habituel ; les élèves de CE1, CE2 et CM1 non inscrits à l'ALAE, sortent par le portail gris donnant sur le terrain de basket. Les élèves dont les parents ne sont pas présents à la sortie, seront basculés automatiquement à l'ALAE.

e) Absences : Les enseignants doivent faire l'appel à 8h30 dans leur classe. Si un enfant est absent et que l'enseignant n'a pas été prévenu, cela dérange le bon fonctionnement de plusieurs classes car nous sommes tenus de vous appeler pour vous signaler cette absence et vérifier que votre enfant n'a pas eu un accident sur le chemin de l'école par exemple. **Nous vous rappelons donc qu'il faut nous prévenir de toute absence avant 8h20**, heure à laquelle l'accueil débute en classe.

12- Charte accompagnateur :

Cette charte a été réalisée l'année dernière par notre Inspection. Pour information, elle se trouve en pièce jointe. A chaque sortie, elle sera donnée aux accompagnateurs qui devront la signer. Une fois signée, cette charte sera valable pour toute la durée de l'année scolaire.

13- ALAE :

a) LES TAP :

Depuis la rentrée jusqu'aux vacances d'automne voici les TAP qui ont lieu de 16h00 à 17h00 :

Les lundis : Taekwondo et Fitness, les mardis : Art-plastique et Ping-pong, les jeudis : Jeux de société et Fitness.

A partir de la rentrée et jusqu'aux vacances de Noël, il y aura de la fabrication de savon avec Mme Vasse (en remplacement du fitness les lundis), du Yoga (en remplacement du ping-pong les mardis) et atelier couture les jeudis. Nous avons donc un intervenant supplémentaire le jeudi soir.

b) Mois de la fraternité :

Le mois de la fraternité a lieu en décembre. Dans le cadre du projet éducatif de LECGS, toutes les structures de la C3G s'engagent à mener des actions solidaires.

Pour cette année, nous souhaitons travailler avec le secours populaire de Gragnague ainsi qu'avec une association de Bessière « Le camion douche » qui facilite l'accès à l'hygiène pour les personnes en situation de précarité. Nous souhaitons organiser une récolte de kits d'hygiène (serviettes hygiéniques, rasoirs, gels douches, brosses à dents, dentifrices, shampoings, soins beauté).

Cela n'est pas encore fixé, mais nous aimerions que les gens de l'association se déplacent jusqu'à l'ALAE afin de faire une intervention et d'expliquer aux enfants à quoi vont servir les produits récoltés.

c) Passerelle :

L'objectif principal de l'année est le développement durable. Nous avons deux animatrices qui s'intéressent particulièrement à ce sujet et qui ont décidé de réaliser un projet jardinage en commun. Activité de plantation (de la graine à la plante), activité sur la décomposition (Bêbêtes du sol), et connaissance des insectes.

Des enfants de l'élémentaires vont 1 fois par semaine (les mardis) en maternelle sur les temps du TAP de 16h00 à 17h00.

Nous recevrons Mme Jenny (responsable de la collecte de déchets sur la C3G), qui intervient déjà sur l'école. Elle sera présente le mardi 15 octobre pour le TAP jardinage. D'ici la fin de l'année, nous souhaitons créer un jardin partagé dans la décente qui va à l'ALAE.

d) Violence :

Nous constatons beaucoup d'agressivité et d'actes violents sur les temps périscolaires.

L'Alae informe que nous avons organisé ce jour (lundi 14 Octobre) une réunion avec l'équipe afin de travailler le positionnement des animateurs sur des temps libres.

e) La formation des équipes :

A ce jour, une partie de l'équipe n'est pas diplômée. Durant les vacances de février, la C3G organise une formation BAFA. Les trois animateurs élémentaires vont participer à cette formation.

14-Questions diverses.

Pas de question des parents

15- Choix des dates des deux prochains conseils d'école.

- 2^{ème} : 03/02/20 à 18h00 à l'école.
- 3^{ème} : 15/06/20 à 18h00 à l'école.

Le conseil s'est clos à 19h55